

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'un parc éolien sur la commune de CHERBONNIERES

Il sera procédé du **jeudi 17 janvier 2019 au mardi 19 février 2019 inclus, soit durant 34 jours**, à une enquête publique préalable à l'autorisation unique d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de six machines sur la commune de CHERBONNIERES, déposée par la Société FERME EOLIENNE DE LA LICHÈRE.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du maître d'ouvrage à l'adresse suivante : Société FERME EOLIENNE DE LA LICHÈRE, dont le siège se situe au 233 faubourg Saint Martin 75010 PARIS, Tel : 06 28 79 26 02.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture (www.charente-maritime.gouv.fr rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier, comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement, sera consultable sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées par messagerie à l'adresse suivante : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr et seront consultables sur le site internet de la Préfecture et seront tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur 17000 La Rochelle ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de CHERBONNIERES où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public : lundi, mardi de 14h00 à 18h30 et jeudi, vendredi de 09h00 à 12h00.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de CHERBONNIERES, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Monsieur Bernard MISSIAEN, Lieutenant Colonel de Gendarmerie en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de CHERBONNIERES, dans les conditions suivantes :

- Jeudi 17 janvier 2019 de 09h00 à 12h00
- Lundi 28 janvier 2019 de 15h00 à 18h00
- Mardi 5 février 2019 de 15h30 à 18h30
- Vendredi 8 février 2019 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 14 février 2019 de 09h00 à 12h00
- Mardi 19 février 2019 de 15h30 à 18h30

Il remettra ses rapport et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation unique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société FERME EOLIENNE DE LA LICHÈRE.

Copie des rapport et conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement), à la Sous-Préfecture de SAINT JEAN D'ANGELY et en mairie de CHERBONNIERES pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.